



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE

Procès-verbal de la 9e séance du conseil d'établissement
tenue le mardi 15 juin 2021
18 h 45 virtuellement via TEAMS

Étaient présents :

Mme Isabelle Lessard (directrice)	Mme Carine Malo (service de garde)
Mme Stéphanie Sicard (parent)	Mme Karine Trudeau (enseignante)
Mme Mélissa Brown (parent)	Mme Marie-France Lemieux (enseignante)
Mme Sara-Anne Lamarque (parent)	Mme Elizabeth Arboleda-Vargas (professionnel)
Mme Nathalie Méthélus (parent)	Mme Caroline Bourget (personnel de soutien)
Mme Mélanie Bernard (parent)	

Étaient absents :

Mme Catherine Lefebvre (communauté)

1. Mot de bienvenue

Mme Nathalie Méthélus, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Mme Nathalie Méthélus constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18 :45.

3. Question du public

Il n'y a aucun parent qui a demandé à recevoir le lien de la rencontre, et donc il n'y a aucun public présent à la réunion.

4. Lecture de l'ordre du jour

Madame Nathalie Méthélus présente l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Il est proposé par Mme Karine Trudeau d'adopter l'ordre du jour de la réunion.

CÉ-20-21-76 La proposition est adoptée à l'unanimité.

TEAMS

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mai 2021 et suivi

Il est proposé par Mme Sara-Anne Lamarque d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2021. Il n'y a aucun suivi à effectuer.

CÉ-20-21-77

TEAMS La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Mot de la directrice

-Suivi agrandissement : Les modulaires sont presque prêts, on en est aux derniers détails. Le personnel concerné est actif à faire des boîtes pour être prêt pour le déménagement qui aura lieu comme prévu à la fin juin. On se prépare maintenant à la rentrée prochaine, et on établit notre plan de match pour l'arrivée et le départ des élèves. Des ajustements devront avoir lieu au fonctionnement actuel pour permettre aux camions de circuler sans compromettre la sécurité des élèves et du personnel.

-Nouvelle direction adjointe : L'agrandissement nécessite beaucoup de temps de rencontres et de gestion de situations qui ne peuvent attendre. Le CSS reconnaît tout ce temps consacré à la gestion de l'agrandissement et a octroyé 2 journées par semaine de direction adjointe. C'est Line Martineau, directrice à l'école St-Bernard 3 jours par semaine qui viendra combler les 2 journées de direction adjointe.

-Rentrée scolaire 21-22 : Le ministre a annoncé son plan de la rentrée pour ses écoles et elle sera somme toute assez normale. Nous n'aurons pas à respecter de bulles-classes, ni de porter de masque, et les visiteurs seront permis. Toutefois, le suivi des symptômes et l'hygiène demeureront des priorités. Les concierges de désinfection resteront en poste. Nous devons s'organiser dans l'école de façon à restreindre le nombre de groupes avec lesquels un élève est en contact, et nous devons aussi être prêts à respecter les bulles-classes advenant une éclosion dans l'école.

-Entente avec la municipalité : La municipalité investit beaucoup d'argent dans leur parc adjacent à l'école et leur souhait est de permettre à tous les citoyens d'en profiter en tout temps. Étant donné que nos élèves utilisent beaucoup les modules de jeux aux récréations, cela restreint la possibilité aux autres enfants de les utiliser. Avec notre partenariat avec les centres de la petite enfance, à la demande de la municipalité, nous avons convenu que les cpe nous aviseront à l'avance s'ils veulent venir au parc de modules de jeux en même temps que nos périodes de récréations. Les autres citoyens n'y ont pas droit jusqu'au 22 juin, mais la municipalité souhaite qu'ils y accèdent aussi à l'automne. Nous verrons alors comment cela se vit et si des enjeux de sécurité et de responsabilité en découlent. Si c'est le cas, nous communiquerons avec la municipalité pour trouver des solutions.

-Merci aux membres du CÉ : Ce soir, c'est un moment pour dire merci. Vous étiez là à chaque rencontre, je crois que c'est l'année où on a eu le moins d'absences! Je vous remercie tous pour votre implication, avec un merci spécial à notre présidente Nathalie qui a fait un super travail et qui s'est occupée de notre merveilleux souper de ce soir! Un merci spécial aussi à Mélissa pour ton travail de secrétaire, toujours assidue et rapide! En dernier lieu, un merci spécial aussi à Stéphanie pour sa participation au comité de parents et son excellent partage avec nous par la suite. Je termine en remerciant Catherine de la municipalité pour sa présence et son implication pour l'école!

7. **Mot de la déléguée au comité de parents**

Mme Stéphanie Sicard mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents depuis la dernière rencontre du CÉ. Par contre, une serait prévue un peu plus tard en juin. Elle transmettra le résumé de celle-ci par courriel aux membres du CÉ.

8. **Points à traiter :**

8.1 Approbation : Rentrée progressive au préscolaire 21-22

Mme Lessard présente l'horaire de la rentrée progressive pour les élèves de maternelle en 2021-2022. L'horaire de la rentrée a dû être revu pour respecter des balises du CSS en lien avec le régime pédagogique. Le mercredi 1er septembre, les élèves viendront avec leurs parents en petits groupes pour rencontrer l'enseignante et explorer la classe. Le jeudi 2 septembre, la moitié du groupe viendra le matin de 7h55 à 9h25, et l'autre moitié viendra en après-midi de 13h à 14h30. Le lendemain, vendredi 3 septembre, ce sera le contraire. Le mardi 7 septembre, tout le groupe viendra tout l'avant-midi de 7h55 à 11h18. Enfin, le mercredi 8 septembre, tous les élèves sont présents selon l'horaire régulier, soit toute la journée. Un service de garde sera offert pour toutes les périodes où les enfants ne seront pas en classe, sauf la première journée le 1er septembre. Il est proposé par Mme Mélanie Bernard d'approuver l'horaire de la rentrée progressive des élèves de maternelle en 21-22 tel que présentée.

CÉ-20-21-78
TEAMS

La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.2 Consultation : Rapport annuel du CÉ 20-21

Mme Isabelle Lessard consulte les membres du CÉ sur ce qui devrait faire partie du rapport annuel du CÉ pour 20-21. Quels sont les événements marquants de l'année, les particularités de notre école que l'on juge important de faire mention au rapport. Le 16 septembre, ce rapport sera présenté à l'assemblée générale de parents.

8.3 Approbation : Journées pédagogiques 21-22

Mme Isabelle Lessard présente la planification des journées pédagogiques 21-22 au service de garde. Il y aura 15 journées pédagogiques où le service de garde est ouvert. Pour l'organisation d'activités, il y aura un frais de 1\$ par jour lors de 12 journées pédagogiques. Pour les 3 autres journées, nous organiserons soit une sortie ou une activité spéciale à l'école pour lesquelles nous chargerons un frais plus grand que 1\$. Chacune de ces 3 journées seront présentées au CÉ pour approbation avant la journée d'activité. Il est proposé par Mme Stéphanie Sicard d'approuver la planification des journées pédagogiques de 21-22 telle que présentée.

CÉ-20-21-79
TEAMS

La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.4 Approbation : Fonds à destination spéciale : don de la députée

Mme Lessard explique que l'enseignante d'anglais Sophie Boissy a reçu un don de 1500\$ de la députée Claire Isabelle pour son projet avec les aînés (frais de timbres, papier, petits cadeaux). Ce montant a été déposé dans le fonds à destination spéciale comme prévu dans les règles du CSS, et dépensé pour des frais de papier, collants, timbres, petites gâteries et petits cadeaux aux élèves et aux aînés. Dans leur dernière lettre, on a offert à tous, élèves et aînés, un stylo jaune avec l'inscription Bee Kind, Special correspondance project, Service d'action bénévole. Il est proposé par Mme Elizabeth Arboleda-Vargas d'approuver le don et la dépense au fonds à destination spéciale tels que décrits ci-haut.

**CÉ-20-21-80
TEAMS**

La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.5 Approbation : Fonds à destination spéciale : Collations congelées

Mme Lessard propose d'utiliser 68.99 \$ du fonds à destination spéciale pour acheter des collations congelées aux élèves lors de la canicule de la semaine du 7 juin. Il est proposé par Mme Carine Malo d'approuver la dépense de 68.99 \$ du fonds à destination spéciale telle que présentée.

**CÉ-20-21-81
TEAMS**

La proposition est approuvée à l'unanimité.

11. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Nathalie Méthelus présidente du conseil d'établissement, de lever la séance à 20 :05.

**CÉ-20-21-82
TEAMS**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nathalie Méthelus
Présidente

Isabelle Lessard
Directrice